

« **Le gouvernement ... ne dispose d'aucun moyen pour contraindre qui que ce soit à aller à des élections mais toutes les dispositions seront prises pour que ces élections aient lieu ... en respectant les conditions de transparence, de crédibilité et de fiabilité.** » *P 7&8*



# TR TOGOREVEIL

TR 109 du 10 juin 2013  
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

*Le pari d'une actualité qui réveille*



**TICAD 2013**  
**Yokohama accueille l'Afrique** *P 3, 4 & 5*

**Etat des relations bilatérales nippto-togolaises**  
**LE TOGO ET LE JAPON «MAIN DANS LA MAIN» DEPUIS 2007** *P 2*

**Convocation du Corps électoral pour les Législatives 2013**

**LES TOGOLAIS AUX URNES LE 21 JUILLET**

**Les conditions techniques et légales sont réunies**

**L'Opposition radicale peut-elle empêcher ou boycotter les prochaines législatives ?**

*P 3*

■ **Eliminatoire Mondial 2014**  
**LE TOGO SE RELANCE APRÈS SA VICTOIRE SUR LE CAMEROUN** *P 11*

■ **Retour à la case-départ**  
**L'EX-COMMANDANT OLIVIER AMAH PRIS ENTRE DES PULSIONS PUTSCHISTES, L'ARTICLE 148 DE LA CONSTITUTION TOGOLAISE ET DES AVOCATS NIHILISTES** *P 2*

■ **Vulgarisation des informations concernant les élections**  
**LA CENI LANCE OFFICIELLEMENT SON SITE WEB** *P 8*

■ **Echec des manifestations lancées le vendredi 07 juin par le CST et l'Arc-en-ciel**  
**LES TOGOLAIS ONT DIT NON AU DESORDRE ET A L'ANARCHIE** *P 2*

**Retour à la case-départ****L'EX-COMMANDANT OLIVIER AMAH PRIS ENTRE DES PULSIONS PUTSCHISTES, L'ARTICLE 148 DE LA CONSTITUTION TOGOLAISE ET DES AVOCATS NIHILISTES**

Chasser le naturel, il revient au galop, dit-on souvent. Cette maxime s'applique sans aucun doute à l'ex-Commandant des Forces Armées Togolaise, Olivier Amah. En effet, l'homme est connu des togolais depuis 2009 pour son implication dans l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Condamné lors du procès, il recouvre sa liberté avec sursis. Depuis quelques jours, il fait de nouveau l'objet d'une procédure judiciaire. En effet, l'ex-patron du service de renseignement et d'investigation (SRI) est poursuivi pour « incitation à la révolte de l'armée ».

Tout est parti d'une interview accordée à la radio Légende Fm, interview dans laquelle le néo défenseur des droits de l'homme, après avoir opéré un rapprochement contorsionniste entre la situation actuelle du Togo et celle de 1966, déclare en substance : « Aujourd'hui, ... le pouvoir s'entête, le front social est en ébullition, je pense que le moment est venu pour que l'armée récidive comme en 1966. Elle doit demander au Président de la République d'ouvrir un dialogue, ou de démissionner pour que le vote



des Togolais soit respecté et que celui qui sera désigné par les Togolais puisse diriger le pays dans la légitimité. » Ce sont ces propos qui valent aujourd'hui à Olivier Amah de se retrouver pour une seconde fois dans les geôles d'une prison, fusse-t-elle celle de Mango. Son inculpation se justifie, selon les services du Procureur de la République Togolaise par l'article 148 de la loi fondamentale de notre pays qui stipule : « Toute tentative de renversement du régime constitutionnel par le personnel des forces armées ou de sécurité publique, par tout individu ou groupe d'individus, est considérée comme un crime imprescriptible

contre la nation et sanctionnée conformément aux lois de la République ».

Depuis son inculpation et son transfèrement à la prison civile de Mango, les avocats médiatiques ont de nouveau investi les antennes de radio pour crier à l'illégalité et à l'injustice, arguant que le général Eyadema, en son temps avait eu la même démarche envers le président Nicolas Grunitzky. Ce qu'ils oublient, c'est que la loi sous le coup de laquelle est tombé Olivier Amah date de 1992. Comble de tout, ils en arrivent à dire que les propos de l'ex-Commandant n'ont rien d'une incitation à la révolte. Ce qui est une grande preuve de leur inconséquence, si ce n'est celle d'une surdité intellectuelle. Ces avocats ne finiront jamais de surprendre, eux qui disent lutter pour l'instauration d'un état de droit dont ils nient eux-mêmes les principes fondamentaux. Au nom de la liberté de l'individu, ils rejettent en bloc toutes les valeurs et les idéaux de notre société. Drôles d'avocats !

**Pablo ZOUBE**

**Echec des manifestations lancées le vendredi 07 juin par le CST et l'Arc-en-ciel LES TOGOLAIS ONT DIT NON AU DESORDRE ET A L'ANARCHIE**

Les deux regroupements politiques de l'opposition togolaise, le CST et la coalition Arc-en-ciel ont tenté, le

vendredi 07 juin dernier, de défier l'autorité en organisant une marche qui devait s'ébranler de six endroits différents de la capitale, malgré la décision gouvernementale interdisant toute manifestation depuis les incidents malheureux survenus lors des dernières manifestations de sursis regroupements. Cette fois-ci, leur appel à manifester ne s'adressait plus seulement à leurs militants, mais à toutes les couches socioprofessionnelles du pays qui

devraient à cette occasion adresser leurs revendications et demander satisfaction immédiate de la part du gouvernement. Un tour dans les rues de Lomé ce même vendredi permettait de constater que les togolais dans leur majorité vauaient à leurs occupations et le climat de terreur et de psychose que certains tentaient d'instaurer n'a pas prévalu.

Que les deux entités manifestent quotidiennement dans les rues de la capitale avec leurs militants, cela se comprend encore même si progressivement les togolais se lassent de ces appels trop répétés. Mais appeler toutes les couches socioprofessionnelles à descendre dans les rues pour exiger des choses ici et maintenant relève de l'inconséquence et de l'utilisation des difficultés des populations à des fins politiciennes et électoralistes. Et cela relève tout simplement du désordre et de l'anarchie. Cependant, cette fois-ci, les togolais ne se sont pas laissés prendre au piège de l'opposition. Ils ont peut-être compris qu'ils ne sont, pour cette opposition, qu'un moyen parmi tant d'autres pour conquérir le pouvoir par la rue et dans l'illégalité.

**La Rédaction**

**Etat des relations bilatérales nippo-togolaises****LE TOGO ET LE JAPON «MAIN DANS LA MAIN» DEPUIS 2007**

*L'année 2007, marquée par l'organisation dans l'équité et la transparence des élections législatives, a été le point de redémarrage de la reprise de la coopération suspendue depuis plus d'une décennie pour déficit démocratique. Outre l'Union Européenne et les autres partenaires en développement, le Japon demeure l'un des partenaires qui a le plus manifesté son assistance envers le Togo renaissant. Cette coopération a revêtu plusieurs diverses formes et a couvert de nombreux domaines tels que l'éducation, l'assainissement, l'eau potable, l'agriculture, les infrastructures, l'aide alimentaire et la protection de l'environnement. La coopération nippo-togolaise s'est également matérialisée à travers des dons directs et surtout l'annulation totale de la dette au titre du point d'achèvement de l'initiative PPT. En voici un aperçu, en quelques dates de cette vivante et évolutive coopération qui ne passe pas sous silence les deux Projets majeurs en cours d'exécution que sont la réalisation de la cartographie numérique du Togo et l'Etude et la conception du Plan directeur du corridor logistique du Togo.*

*Notre pays n'a pas moins marqué l'opinion japonaise, qui n'oubliera pas de si tôt le geste de solidarité du Président Faure Gnassingbé lors de la catastrophe de Fukushima.*

**I- DU JAPON VERS LE TOGO**

11 février 2013 : Aide Alimentaire(KR) d'un montant de 460.000.000 Yen  
 17 février 2012 : Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural et Semi-Urbain dans les Régions Maritime et Savanes d'un montant de 899.000.000 Yen  
 20 Décembre 2012 : Aide alimentaire (KR) d'un montant de 420.000.000 Yen  
 09 Juin 2011 : Annulation de la totalité de la dette togolaise d'un montant de 9.631.237.555 Yen  
 22 Mars 2011 : Financement d'un projet de construction de salles de classe à l'école primaire publique de Sade pour un montant de 9.000.000 Yen  
 21 Mars 2011 : Financement du projet d'appui à la transformation du manioc pour un montant de 9.000.000 Yen  
 18 Janvier 2011 : Aide alimentaire (KR) d'un montant de 430.000.000 Yen  
 17 Janvier 2011 : Financement du projet de construction de salles de classe à l'école primaire publique d'Adeticopé pour un montant de 4.000.000 Yen  
 11 Août 2010 : Aide à la lutte contre les effets des changements climatiques pour un montant de 500.000.000 Yen  
 29 Mars 2010 :  
 -Financement du projet de reconstruction de sanitaires à l'école primaire publique de Bè Gare pour un montant de 5.000.000 Yen  
 - Financement du projet de réhabilitation de l'école primaire publique Felicio de Souza II pour un montant de 4.000.000 Yen  
 24 Février 2010 : Financement du projet de construction et d'équipement d'un centre de santé dans le village d'Adiva pour un montant de 8.000.000 Yen  
 1er septembre 2009 : Don hors projet d'un montant de 600.000.000 Yen  
 7 avril 2009 : Aide alimentaire (KR) d'un montant de 690.000.000 Yen  
 4 Février 2009 : Financement du projet de finition des travaux de construction et d'équipement du centre médical d'Afidenyigban  
 3 février 2009 : Soutien pour l'exécution du Programme d'appui à un environnement favorable aux enfants à travers la participation communautaire dans les Régions des Savanes, de la Kara et Maritime pour un montant de 458.000.000 Yen  
 16 décembre 2008 : Allègement de la dette pour un montant de 4.230.000.000 Yen.  
 Projets majeurs en cours d'exécution :  
 Réalisation de la cartographie numérique du Togo ;  
 Etude et conception du Plan directeur du corridor logistique du Togo.

**II- DU TOGO VERS LE JAPON**

Ces dernières années, le Togo a pris des initiatives de nature à renforcer ses relations avec le Japon :  
 -L' Ouverture, en octobre 2010 d'une Ambassade auprès de l'archipel Japonais  
 - Visite en Juin 2011 du Président du Président Faure GNASSINGBE au Japon, une visite marquée dans un premier temps sanctionnée par :  
 -un premier don d'un montant d'environ 1.200.000 Yen à la Croix Rouge Japonaise en soutien aux victimes des catastrophes naturelles du 11 Mars 2011  
 -un second don de bois de teck (en Mars 2012), d'une valeur d'environ 6.000.000 Yen en soutien à la reconstruction des zones sinistrées.

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Germain POULI

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

**SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITE**

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

**DODZI****DISTRIBUTION ET ABONNEMENT**

Tel: 22 36 18 56

**ADRESSE**

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : [togoreveil@togoreveil.info](mailto:togoreveil@togoreveil.info)

**TIRAGE**

4000 Exemplaires

INDUSTRIE

La Colombe

## Convocation du Corps électoral pour les Législatives 2013 LES TOGOLAIS AUX URNES LE 21 JUILLET

# Les conditions techniques et légales sont réunies L'Opposition radicale peut-elle empêcher ou boycotter les prochaines législatives ?

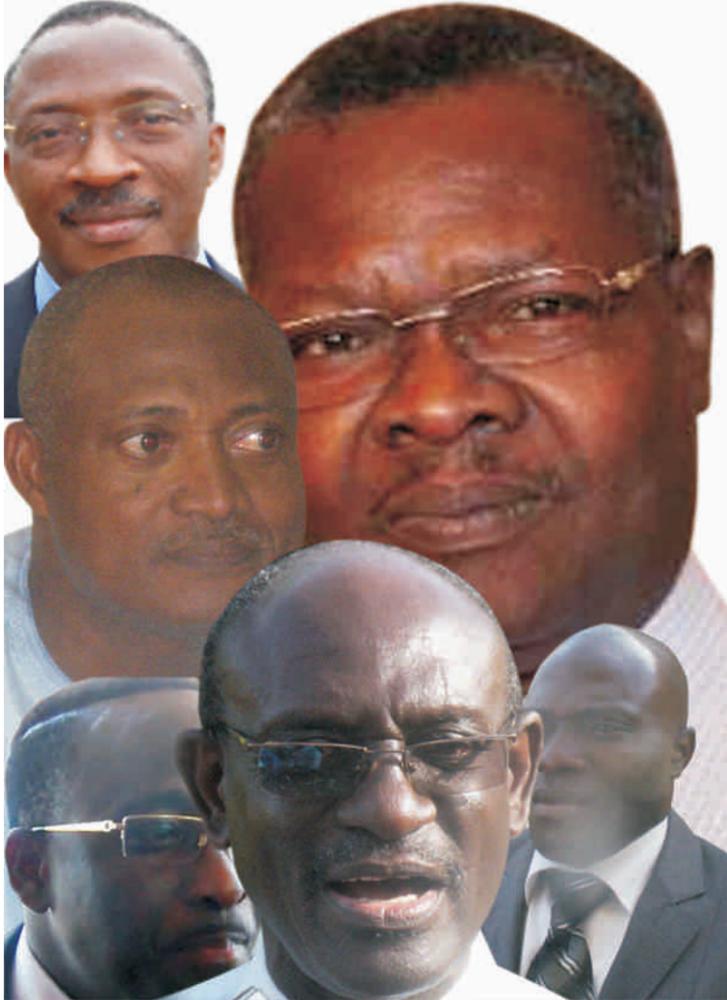


A l'issue du conseil de ministres tenu le vendredi 7 juin dernier, le décret de convocation du corps électoral et de fixation du cautionnement aux législatives 2013, a été pris par le Président de la République conformément aux dispositions du Code Electoral. Ainsi donc, le dimanche 21 Juin 2013, les togolais en âge de voter et régulièrement inscrits sur les listes électorales seront appelés aux urnes pour élire leur représentants à l'assemblée nationale ? Après près de huit mois de report, les législatives auront lieu et permettront de renouveler le Parlement issus des législatives d'Octobre 2007.

La publication de ce décret vient remettre les pendules à l'heure. Fini le débat de chiffonnier autour du délai pour le dépôt des candidatures par certaines formations politiques qui sont régulièrement dans la rue, fini également le débat relatif au dernier dialogue qu'elles exigent avant toutes participations aux prochaines élections. Plusieurs formations politiques, dont les plus influentes au regard des résultats des dernières législatives et les listes indépendantes se préparent déjà depuis l'ouverture de la période de dépôt des candidatures par la CENI. L'adoption de ce décret offre encore un délai supplémentaire d'une semaine pour le dépôt des candidatures qui seront totalement bouclées le 16 juin prochain, soit 35 jours avant le jour de l'élection.

### Un fichier électoral fiable et non contesté

On peut affirmer sans sourcilier désormais que le processus électoral est techniquement bien préparé. Après un balbutiant démarrage des opérations du recensement électoral, le processus de la constitution d'un nouveau fichier électoral, tel que exigé par l'opposition, a pris fin avec l'inscription de 3 millions d'électeurs potentiel. Ce fichier ainsi constitué a été jugé fiable par des organismes indépendants d'observation comme GOREE INSTITUTE. Mieux les allégations d'inscription de mineurs et



d'étrangers par les responsables du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc En Ciel n'ont pas été prouvées et aucun recours dans ce sens n'a été introduit par les accusateurs, ni auprès des tribunaux, ni après des CELI, et ce jusqu'à la fin de la période d'affichage des listes et de l'épuisement de la période du contentieux.

### Un cadre légal suffisamment amélioré selon l'Union Européenne

A 80% le gouvernement togolais a pris en compte les recommandations des Missions d'observation de l'Union Européenne résultant des élections de 2007 et 2010. La plus importantes des recommandations a été les inégalités constatées dans le découpage électoral en défaveurs surtout de Lomé Commune, de la Préfecture du Golfe et de la Région des Plateaux. Et pour corriger ce déséquilibre, le nombre des députés pour la prochaine législature a été porté de 81 à 91 par l'assemblée nationale. Les dix nouveaux sièges, selon un décret pris le 10 avril 2013, sont repartis à raison d'un supplément de 4 nouveaux sièges pour Lomé Commune et la Préfecture du Golfe qui devient une seule et unique circonscription dénommée le Grand Lomé. Trois nouveaux sièges vont à la région des Plateaux (Est Mono, Ogou Anié et Haho). Et les trois derniers sièges nouvellement

ajoutés vont dans les trois autres régions en raison d'un siège supplémentaire pour Kpendjal (Savanes), un autre pour Dankpen (Kara) et le dernier siège pour Tchamba (Centrale)

Sur les 91 sièges que comptera la prochaine assemblée nationale, 51 reviennent aux régions maritime (26) et des Plateaux (25) contre 40 sièges pour les Trois autres régions du Centre, de la Kara et des Savanes. Sur le plan légal, des nouvelles dispositions viennent renforcer l'égalité des candidats avec la prise en charge par l'Etat des délégués des

différents candidats en compétition. Deux autres lois consacrent le financement des partis politiques et le statut de l'opposition (en cours).

D'autres loi prolonge de 48 heures à 5 jours le délai du contentieux électoral, améliorent le mode de dépouillement, de centralisation et de transmission des résultats. Bref, plusieurs innovations, qui n'existaient pas dans l'ancienne loi régissant les élections et qui objectivement, comme l'a reconnu l'Union Européenne, contribue à la transparence et à l'équité lors des prochaines échéances électorales. Face à ce qui apparaît véritablement comme des efforts et un engagement du Togo à approfondir l'enracinement de la démocratie, des suspicions de boycott et des manœuvres de sabotage du processus électoral sont perceptibles dans les rangs des radicaux de l'opposition.

### Le CST et Arc En Ciel peuvent-ils boycotter ou empêcher les élections du 21 Juillet prochain ?

Bien malin, sera celui qui apportera une réponse aisée et débarrassée de supputations et de doutes. Quels signes et repère, cependant, peuvent nous permettre d'analyser, les positions de ces deux groupements qui font preuve de radicalisme depuis quelques semaines et qui exigent un dialogue (dont les chances se sont définitivement amenuisées avec la convocation du corps électoral) avant toute organisation ou participation aux élections.

A Arc En Ciel, le boycott a doré et déjà été exclu, le CAR et ses alliés électoraux sont partant, mais pas à n'importe quelle condition. Au Collectif Sauvons le Togo, un assemblage hétéroclite sans une âme purement politique, il

apparaît évident que la participation à une élection est leur dernier souci. Les responsables de ce collectif l'ont clairement signifié lors du seul dialogue auquel ils ont participé. On s'en souvient qu'en claquant la porte du dialogue, ils avaient déclaré que les élections n'étaient pas leur priorité. Au sein donc de ce collectif il faut donc distinguer les leaders politiques capables de recueillir le suffrage des électeurs et les leaders d'association de la société civile et les journalistes associés qui ne sont que des agitateurs sans véritable agenda politique. L'ANC, principale formation politique autour de laquelle gravitent le FRAC et le CST, a un premier test à subir le 21 juillet prochain. Face à Jean Pierre Fabre et ses alliés, l'adversaire de taille, n'est pas UNIR, mais bien l'UFC et son président qui ont choisi la voie de l'apaisement et de la collaboration. UNIR et l'UFC sont sur le terrain, à la conquête de l'électorat depuis des mois déjà, pendant que l'ANC et ses alliés battaient le pavé annonçant à qui veut les entendre qu'ils empêcheront les élections. Désormais face à ces acteurs tentés par l'envie de renverser la table, le gouvernement indique prendre les mesures nécessaires pour que ces élections se déroulent en paix et dans les conditions de transparence et d'équité. Face à la FOSEP et ses 6000 hommes, la tâche qui consistera à troubler le processus électoral ne sera pas de tout repos pour ces initiateurs, fussent-ils de la Coalition Arc En Ciel ou du CST. Le Togo veut enchaîner avec une troisième élection juste et équitable afin d'amorcer définitivement la marche vers la réconciliation, la croissance et le développement.

Germain POULI

## Tracasseries routières dans l'UEMOA LE TOGO BON ELEVE EN MATIERE DE L'OPA

L'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) dans la sous-région ouest africaine a rendu public jeudi, son 22e rapport sur les actes de tracasseries routières constatés ces derniers trois mois dans les différents pays de la Zone. Selon le rapport, le Togo est le pays où on observe moins de pratiques anormales sur les routes. En effet, indique le rapport, sur 100 kilomètres, on trouve un poste de contrôle et on débourse environ 600 de taxes et détaxes illicites et on perd 7 minutes de retard. Alors que dans d'autres pays de la sous-région, on débourse jusqu'à près de 4 000 francs pour des taxes et détaxes et 15 minutes de retard selon la tendance régionale.

Pour Noël Kossonou de l'USAID, le Togo est le meilleur pays de l'OPA. « C'est le pays où le transport est plus fluide sur le Corridor Lomé-Ouagadougou. Aujourd'hui pour quitter Lomé pour aller à Cinkassé, il n'y a qu'un seul arrêt pour 100 kilomètres et cet arrêt est fait par la douane parce que les postes de police et de Gendarmerie sont éliminés », a-t-il précisé. La seule fausse note pour le Togo dans ce rapport est la surcharge à laquelle s'adonnent des transporteurs après la suppression des postes de police et de Gendarmerie. On déplore également l'excès de vitesse des

chauffeurs, ce qui cause des accidents.

Le ministre des transports, Dammipi Noupokou qui a présidé la cérémonie a saisi l'occasion pour déplorer les comportements d'incivisme des conducteurs qui entraînent des pertes en vies humaines sur les routes. « Ce 22e rapport de l'OPA donnera l'envie de faire mieux qu'hier et servira de directives pour les agents de l'administration publique dans l'exercice de leur fonction. Force est de constater que ces décisions ont malheureusement un revers. On constate donc que l'élimination des postes de contrôle a plutôt favorisé des pratiques anormales au niveau des transporteurs : surcharge, survitesse, véhicules non en règle vis-à-vis des visites technique etc. « Nous exhortons les opérateurs du secteur des transports à emboîter le pas des Etats et à prendre eux aussi les décisions courageuses pour discipliner le métier. Il y va de la sécurité des usagers de la route », a déclaré Dammipi Noupokou.

Selon le rapport de l'OPA, le Mali est le mauvais pays et les transporteurs payent plus de trois mille à chaque 100 kilomètres avec 25 minutes de retard.

Dias MISSOKO

# 5e Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique (TICAD V) à Yokohama au Japon

## FAURÉ GNASSINGBE ET SES PAIRS AFRICAINS S'ENGAGENT PLUS FORTEMENT AVEC LE JAPON

La 5e Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique, TICAD 2013, a clôturé ses assises le lundi, 3 Juin 2013, au Centre de Conférence du Pan Pacífico de Yokohama, deuxième grande ville du Japon, située à une trentaine de kilomètres de la capitale Tokyo.

Plus de 3000 participants, essentiellement issus des milieux politiques et économiques, de la société civile et des partenaires internationaux, étaient présents à cette cinquième conférence placée sous le thème : « Main dans la main avec une Afrique plus dynamique ». Plusieurs délégations venues de la cinquantaine de pays africains ont fait le déplacement de Yokohama. Une quarantaine de Chefs d'Etat et de gouvernement ont honoré de leur présence l'invitation du Premier Ministre japonais SHINZO ABE.

Le Chef de l'Etat togolais, Faure GNASSINGBE, comme nombre de ses pairs d'Afrique, a pris part à la TICAD V, à la tête d'une délégation composée de trois ministres et de plusieurs experts.

L'édition de cette année intervient dans un contexte historique doublement symbolique, parce que la TICAD V à Yokohama célèbre les 20 ans de ce partenariat initié depuis 1993 par le gouvernement japonais en faveur des pays d'Afrique, mais aussi parce que cette grande conférence se situe dans l'année de commémoration des 50 ans de la naissance de l'OUA devenue l'Union Africaine.

Pendant trois jours, les partenaires japonais et africains ont évalué le chemin parcouru dans le cadre du TICAD avant d'envisager de nouvelles perspectives. Pour l'Afrique qui depuis une dizaine d'années connaît un rythme soutenu de la croissance économique et pour la Japon qui vient de laisser derrière lui la grande crise économique avec le retour aux affaires du Parti Libéral Démocratique (PLD), il faut trouver la voie et les repères nécessaires pour revigorer ce partenariat qui exige à l'Afrique de prendre davantage en main son développement.

Le Premier Ministre japonais SHINZO ABE, hôte des africains, s'est félicité du bon déroulement de ce 5e Rendez-vous qui a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Yokohama et du Plan d'Action de Yokohama de 2013-2017.

« Nous notons les progrès réalisés à travers l'Afrique au cours de ces deux dernières décennies, et auxquels le processus de la TICAD a contribué. Tout en nous félicitant de ces progrès, nous notons que des défis demeurent. Nous nous engageons en conséquence à relever ces défis et à œuvrer pour une croissance de qualité grâce à des actions concertées en vue de la promotion d'une « économie solide et durable », d'une « société inclusive et résiliente » et de la « paix et de la sécurité » qui sont les thèmes principaux de la TICAD V » précise la Déclaration de Yokohama.

Les deux parties ont également établi que la pauvreté, les inégalités, le chômage, les menaces transfrontalières, les différentes crises internes et le terrorisme en particulier au Sahel, fragilisent les efforts de développement. Et pour le Japon la question de stabilité et de paix en Afrique est une véritable préoccupation. La situation est d'autant plus préoccupation qu'en janvier de cette année 2013, dix ressortissants d'une société investissant en Algérie ont perdu la vie lors de l'attaque du site gazier d'In Amenas.

### 500 Milliards de F CFA pour la Stabilité et la Paix

« La clé pour réaliser la paix et la stabilité en Afrique réside dans l'effort et la volonté de l'Afrique elle-même pour régler ses conflits internes. » a déclaré le Premier Ministre japonais qui a annoncé un soutien de son pays au cours des cinq prochaines années à travers la formation de 2000 agents africains en matière de lutte antiterroriste avec un équipement adéquat et une aide directe de 100 milliards de Yens soit un peu plus de 500 milliards de F CFA pour la lutte



contre les menaces terroristes au Sahel.

Dans le plan d'Action de Yokohama 2013-2017 qui énonce les objectifs à atteindre et les mesures spécifiques que les participants à la TICAD V (représentants des pays africains et leurs partenaires internationaux) doivent mettre en œuvre au cours de ces cinq prochaines années, une attention soutenue est accordée aux efforts de l'Afrique, à l'intégration des femmes et des jeunes ainsi qu'à la sécurité humaine. Dans tous les aspects de l'agenda pour le développement. Il est entendu dans ce Plan d'Action de Yokohama que la TICAD continuera à renforcer la coopération Sud/Sud et triangulaire.

Les grands axes de ce soutien japonais à l'Afrique tournent essentiellement au renforcement de l'Aide Publique Japonaise au Développement de l'Afrique qui est passé de 900 millions de dollars (2003-2007) à 1 milliard 800 millions de dollars (2008-2013) et qui devrait progressivement s'accroître avec désormais la promesse d'une plus grande implication du secteur privé japonais. Les secteurs prioritaires ont les infrastructures, l'éducation, la santé, la promotion des femmes en tant qu'acteurs de développement du continent et la prise en compte des problèmes de la jeunesse en l'occurrence le chômage.

### L'Afrique bénéficie de 16 000 milliards de francs CFA pour des projets de développement

La plus importante annonce qui scelle le renforcement de ce partenariat entre la Japon et l'Afrique, a été l'engagement du Japon, par la voix du Chef de l'Exécutif nippon du montant d'allouer une aide publique de 16 000 milliards de francs CFA pour les cinq années. Le secteur des infrastructures absorbera quelques 3250 milliards essentiellement pour servir aux désenclavements à travers les corridors internationaux. La promotion des soins pour tous, le soutien à l'éducation pour quelques 20 millions d'enfants et l'accès à l'eau potable pour une dizaine de millions d'Africains, trouveront financement à travers l'augmentation de cette aide.

« Je vous demande de passer de l'agriculture pour manger à l'agriculture pour gagner sa vie » avait déclaré à l'endroit des décideurs africains, le Premier Ministre SHINZO ABE lors de l'ouverture de la 5e TICAD. Dans ce sens un appui conséquent sera apporté à l'Afrique. Un millier d'instructeurs agricoles permettront aux riziculteurs africains, notamment ceux de la région Subsaharienne de doubler leur production d'ici 2018.

Plusieurs partenaires, notamment les Nations Unies, la Banque Mondiale et l'Union Africaine ont soutenu par leur présence et leur implication le TICAD V. La société civile et le secteur privé japonais ont également répondu à ce rendez-vous qui inaugure



Cérémonie de bienvenue dans l'Empire du Soleil Levant



En discussion avec ses pairs (ici avec la Présidente du Libéria)



Réunion bilatérale entre les délégations japonaise et togolaise conduites respectivement par le Premier Ministre Shinzo Abe et le Président Faure Gnassingbé



Audience avec M. Yutaka Kase, DG Afrique Subsaharienne du Patronat Japonais



Avec M. Jean Philippe Prosper, Vice Président de la SFI



Avec M. Richard Dictus, Coordonateur Exécutif du Programme Volontaire des N-U



Avec M. Akihiko Tanaka, Président de la JICA



Avec M. Thierry Tanoh, DG Ecobank

une nouvelle ère dans les relations de partenariats et d'affaire entre le Japon et l'Afrique.

### Au-delà des affaires...

Les hôtes africains du Japon ont été conviés à diverses invitations de plaisance et de renforcement d'amitié. A l'ouverture et pendant cette conférence des dîners ont été offert par Le Maire de la Ville de Yokohama et la Premier Ministre. Le 2 Juin 2013, dans la soirée, une autre réception a été offerte par le Premier Ministre à ses hôtes africains, essentiellement les Chefs d'Etat et de gouvernement présents ainsi qu'à quelques responsables des grandes institutions partenaires comme BAN Ki Moon, le Secrétaire Général de l'ONU. Cette 5e Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique, s'est nécessairement transportée à Tokyo, au Palais de l'Empereur AKI ITO qui a offert le traditionnel thé impérial aux Présidents et Chefs de délégation d'Afrique présents au Japon.

### Une Intense activité diplomatique et économique pour le Président togolais

Le Président Faure GNASSINGBE, s'est imposé une intense activité diplomatique et économique en marge du TICAD V. Il a accordé plus d'une dizaine d'audiences pour échanger avec plusieurs personnalités politiques et des milieux économiques

### Avec le Premier Ministre japonais SHINZO ABE

Déjà le samedi 1er Juin, le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé échangé avec son hôte, le Premier Ministre japonais sur l'état de la coopération entre les deux pays et sur les priorités à définir dans le cadre de la TICADV. Le Premier Ministre japonais a remercié le Chef de l'Etat togolais pour sa présence aux présentes assises et surtout sa solidarité et son soutien manifesté au peuple japonais lors de la catastrophe de Fukushima. De son côté, le Président Faure GNASSINGBE a présenté les condoléances du Togo au peuple du Japon dont deux des ressortissants ont été tués dans l'attaque dirigée en janvier dernier contre le site gazier d'In Amenas en Algérie, avant de remercier SHINZO ABA pour le soutien de son pays en faveur de la paix et de stabilité en Afrique, notamment pour son soutien au Mali et en Somalie. Le Président togolais a présenté les deux centres internationaux de désarmement et de formation au maintien de la paix implantés au Togo et les facilités qu'offre le Togo et qui peuvent faciliter les échanges commerciaux et les investissements japonais. Le projet Corridor et son financement dans le cadre de la TICAD V ont été abordés par les deux parties.

Le Chef du gouvernement japonais a saisi l'occasion pour solliciter le soutien du Togo à la candidature japonaise pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2020.

### Plusieurs échanges avec des Personnalités des sphères économique et financière

Directeur Général Afrique Subsaharienne du Patronat japonais, M.YUTAKA KASE, le Président de la Banque Japonaise de Coopération Internationale (JBIC) M. HIROSHI WATANABE, et M. AKIHIKO TANAKA, Président de l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA) ont été reçus par le Président Faure GNASSINGBE dans sa suite au Yokohama Bay Tokyu Hotel. L'essentiel des discussions avec ses plus hautes autorités de l'économie japonaise ont porté sur les relations d'affaires avec le Togo, les pistes d'investissement et de coopération multiforme. Les facilités et garanties qu'offre le Togo dans différents domaines ont été explorées.

Le Chef de l'Etat togolais s'est longuement entretenu, respectivement avec le Vice Président de la Société Financière Internationale, M. Jean Philip PROSPER et le Directeur du Groupe ECOBANK, M. Thierry TANO. La contribution de ces deux institutions financières dans l'accompagnement et le succès de la TICAD, ainsi que d'autres sujets d'intérêt général ont fait l'objet des discussions avec ses deux personnalités.

### Les Félicitations de M. Richard DICTUS, Coordonateur Exécutif du PVUN

Dans la droite ligne de la TICAD qui fait une place de choix aux initiatives des pays partenaires d'Afrique, le Togo et le succès de son Programme National de Volontariat ont séduit par leurs premiers succès enregistrés. Et c'est l'essentiel du message qu'a bien voulu porter M. Richard DICTUS, Coordonateur Exécutif du Programme Volontaire des Nations Unies aux plus hautes autorités togolaises. L'organisation des Nations Unies est allé saluer la mise en œuvre de ce programme audacieusement mise en œuvre par le Ministère du Développement à la Base ; L'ONU souhaite vivement se servir du Togo, comme Etat pilote pour étendre ce projet dans les autres pays africains. La consolidation de ce programme au Togo et les réunions préparatoires du projet de Volontariat de jeunes à l'échelle continentale, ont également fait l'objet des discussions.

### Des rencontres bilatérales avec d'autres Chefs d'Etat et de Gouvernement africains

La TICAD V a été l'occasion pour plusieurs Présidents et Chef de gouvernement des pays amis du Togo de Le réchauffement des liens de coopérations Sud/Sud, l'harmonisation des points de vue sur l'avancée de leurs Etats et peuples vers plus de développement et le renforcement des liens d'amitiés ont été au cœur des rencontres entre Chefs d'Etats et de gouvernement présents à Yokohama. C'est ainsi que les Présidents YAYI Boni du Bénin, Idriss DEBY du Tchad, Ali BONGO du Gabon et John MAHAMA DRAMANI du Ghana, ont honoré de leur visite le Président du Togo. Le Premier Ministre de la République Fédérale d'Ethiopie et Président de l'Union Africaine, M. Hailémaria GÉBRÉ DESALEIGN, a lui aussi échangé, dans le cadre des rencontres bilatérales avec le Président Faure GNASSINGBE et les grands sujets au menu du TICAD V ont été parcourus dans une approche plus africaine.

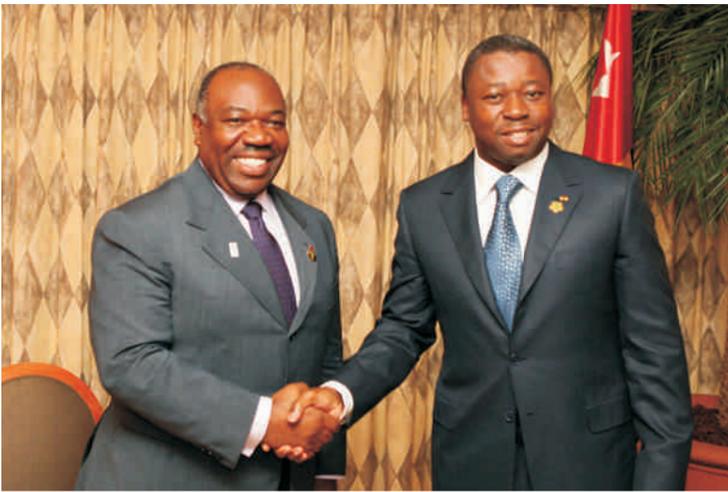
### Avant la TICAD VI, l'Afrique attend la visite du Japon

A l'ouverture, comme à la clôture, des voix et pas des moindres, se sont levées pour accompagner le souhait émis lors de la réunion ministérielle préparatoire de la TICAD V en mars dernier, de voir l'Afrique accueillir la prochaine Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique dans un des pays du continents. Mais en attendant qu'une telle décision soit effectivement prise, l'Afrique par la voix du Président de l'Union Africaine, a adressé une invitation pressante au Premier Ministre japonais. L'hôte du TICAD V devra se rendre très prochainement dans plusieurs pays partenaires d'Afrique pour constater l'avancement et l'exécution des engagements pris à Yokohama, une bonne occasion pour l'Afrique de rassurer son partenaire japonais. Le Togo attend également la visite du numéro 1 japonais avant 2017.

### Germain POULI, Envoyé Spécial de TOGOREVEIL à Yokohama



Prestation de la chorale d'un collège de Fukushima lors de la réception offerte par le Maire de la ville de Yokohama et le Premier Ministre



Avec le Président Ali Bongo du Gabon



Avec Hailemariam G. Desalegn, PM de la République Fédérale d'Éthiopie



Echanges avec John Mahama Dramani, Président du Ghana



Rencontre avec Idris Déby, Président du Tchad



Yayi Boni du Bénin et Faure Gnassingbé

## TICAD 2013

### Interview de M. Richard DICTUS, Coordonnateur Exécutif du Programme Volontaire des Nations Unies

# « C'est le Togo qui est l'exemple de Volontariat des Jeunes gens en Afrique, encadrés par le Africains eux-mêmes...Oui! Nous sommes très très satisfaits du PROVONAT »

Le lundi 3 juin 2013, dernier jour du TICAD V, juste avant la clôture officielle, le Chef de l'Etat togolais, Faure GNASSINGBE a accordé une audience à M. Richard DICTUS, Coordonnateur Exécutif du Programme de Volontariat des Nations Unies (PVUN) à la tête d'une délégation de l'institution qu'il dirige. Au sortir des échanges qui ont eu lieu notamment en présence de Mme Victoire DOGBE, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le haut responsable onusien s'est brièvement prêté à nos questions, dans un français hautement teinté d'un accent américain, le Coordonnateur Exécutif du PVUN est revenu sur les félicitations de l'Organisation des Nations Unies qu'il est venu transmettre au Chef d'Etat togolais. L'ONU, annonce t-il, entend s'inspirer de l'expérience et surtout du succès du PROVONAT (Programme du Volontariat National) au Togo pour l'installer dans les autres pays africains.

**TOGOREVEIL : Vous sortez d'une rencontre avec le Président de la République, quels sont les grands**



**sujets qui ont meublé les discussions ?**

**Richard DICTUS :** J'étais là pour féliciter le Togo et également le Président pour l'initiative en faveur du volontariat des Jeunes. Parce que c'est vraiment une innovation. Le Gouvernement togolais a déjà encadré deux mille (2000) volontaires en deux ans seulement. Maintenant, avec l'Union Africaine, nous sommes entrain de mettre en place un projet similaire pour toute l'Afrique. Et naturellement dans cette situation, c'est le Togo qui est l'exemple de Volontariat des Jeunes gens en Afrique, encadrés par le Africains eux-mêmes.

**TOGOREVEIL : Togo, pays pilote pour l'expansion des Programmes de Volontaires en Afrique, quelle est la prochaine étape par laquelle votre organisation entend reprendre l'expérience togolaise dans les autres pays africains ?**

**Richard DICTUS :** Les autorités togolaises ont pris l'initiative de créer ce programme ambitieux qui est un concept novateur en faveur de l'emploi des jeunes. Nous au Programme Volontaire des Nations Unies et avec le PNUD, nous avons soutenu avec notre expertise technique pour créer cette structure qui a connu une parfaite réussite. Nous voulons maintenant organiser des réunions avec les autres pays africains au Togo, pour préparer ce vaste projet que nous voulons en faveur de l'Afrique.

**TOGOREVEIL : Vous êtes apparemment très satisfait de la mise en œuvre du Programme de Volontariat National au Togo, le PROVONAT ?**

**Richard DICTUS :** Oui! Nous sommes très très satisfaits du PROVONAT

Propos recueillis par  
Germain POULI

## LE MINISTRE SEMONDJI FAIT LA RESTITUTION DE LA 5e TICAD A LOME



Hier Dimanche, 9 Juin 2013, soit six jours après la fin de la TICAD, une rencontre d'échange et d'information a eu lieu au CASEF à Lomé. Initiée par M. Mawussi Djossou SEMONDJI, Ministre auprès du Président de la République chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, cette rencontre a permis d'expliquer aux journalistes le concept de la TICAD, de présenter ensuite les résultats de la TICAD V qui s'est tenu à Yokohama et enfin de montrer l'intérêt que revêt ce partenariat pour le Togo (qui était présent avec une délégation conduite par le Président de la République Faure GNASSINGBE). Autour du Ministre SEMONDJI, on notait la présence de quelques experts qui ont également pris part à cette 5e Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique.

A près avoir défini la TICAD comme une rencontre destinée à promouvoir un dialogue de haut niveau entre les dirigeants africains et un certain nombre de partenaires, le Ministre de la Planification est remonté à la genèse de ce processus initié en 1991 et qui a pris corps deux ans plus tard à Tokyo. Après avoir décrit et expliqué le concept de la « société inclusive et résiliente » comme

un concept nouveau qui place la sécurité humaine au cœur de l'action, M. SEMONDJI est revenu sur les autres grands les grands thèmes qui ont sou tenu les travaux de la TICAD V. A propos des résultats, la Déclaration de Yokohama et le Plan d'Action de Yokohama ont été présentés dans leurs détails, essentiellement en ce qui concerne l'aide publique au développement qui a été porté à 32 milliards de dollars et l'engagement du Japon à participer aux efforts africains pour la paix et la stabilité sur le Continent.

S'agissant de l'intérêt du Togo dans le cadre de la TICAD, le Ministre SEMONDJI a indiqué le projet Corridor, l'idée du Volontariat et les multiples rencontres de la délégation togolaise avec les Opérateurs économiques japonais et les plus hauts responsables du pays. Les investissements du Secteur privé japonais au Togo, le succès du Provonat et les opportunités autour de cet ambitieux projet en faveur des jeunes ont été abordés. La rencontre s'est achevée avec des questions des journalistes pour une meilleure compréhension des enjeux de la TICAD et surtout des opportunités pour le pays en voie d'urgence qu'est le Togo.

Patrick NIMA

## Interview du Ministre Gilbert Bawara

**« Le gouvernement ... ne dispose d'aucun moyen pour contraindre qui que ce soit à aller à des élections mais toutes les dispositions seront prises pour que ces élections aient lieu ... en respectant les conditions de transparence, de crédibilité et de fiabilité. »**

*Le vendredi dernier, le gouvernement a adopté un décret fixant la date des élections législatives au dimanche 21 juillet et précisant le montant du cautionnement qui est fixé à 100 000 F.Cfa pour les candidats et 50 000 F.Cfa pour les candidates. Reçu sur la TVT, le Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Gilbert Bawara explique que le processus qui est lancé est irréversible. Il invite les partis politiques de l'opposition à taire leurs calculs politiques pour s'inscrire dans l'agenda républicain en vue du renforcement de la démocratie au Togo. Un entretien qui n'a pas fait économie de la vérité et qui une fois encore vient préciser les choses. TOGOREVEIL, Votre journal vous propose l'intégralité de cette interview.*



**TVT : Le gouvernement a adopté en conseil des ministres un décret fixant la date des élections au 21 juillet, le montant du cautionnement à 100 000 Francs pour les hommes et 50 000 pour les femmes. Monsieur le Ministre, selon vous, en annonçant l'ouverture du dépôt des candidatures est-ce que la CENI n'a pas mis la charrue avant les bœufs ?**

**Gilbert BAWARA :** Non, pas du tout. Je sais qu'il y a une polémique, en réalité stérile qui s'est développée ces derniers jours à propos de l'appel à candidature qui a été lancé par la CENI. Je dois dire qu'effectivement, en s'enfermant dans la lucidité des textes de loi et donc du code électoral, c'est seulement lorsque le décret est pris en conseil des ministres pour fixer la date du scrutin et convoquer le corps électoral qu'on commence à décompter les délais qui sont prévus dans le code électoral notamment les 35 jours avant le scrutin pour le dépôt des listes de candidature. Mais la démarche et la formalité qui a été effectuée par la CENI, à mon sens, a eu le mérite d'inciter et d'encourager les partis politiques et les candidats potentiels à commencer à préparer les pièces des dossiers à déposer. Vous voyez que ça n'a pas été une démarche vaine, que tout le monde savait qu'en toute hypothèse, il y aurait un acte pris en conseil des ministres pour situer à la fois l'opinion nationale mais de manière générale les

partis politiques qui désirent contribuer à l'organisation et au succès du scrutin, à ce que les différentes diligences qui doivent être accomplies dans un certain délai puissent s'effectuer convenablement.

**TVT : Que dites-vous à l'endroit de ceux qui disent que les élections n'auront jamais lieu tant qu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils veulent ?**

**Gilbert BAWARA :** Non, je crois aussi que l'appel à candidature témoignait de la ferme volonté et de la détermination du gouvernement à aller vite aux élections. A propos même des revendications sociales auxquelles nous assistons, le gouvernement s'est engagé, par exemple, à faire un geste dans l'immédiat, de la fin du mois de mai jusqu'à la fin de l'année, tout en faisant en sorte que certaines des revendications soient prises en charge dans le budget 2014. Mais si nous n'allons pas vite aux élections, comment faisons-nous pour nous assurer que l'Assemblée Nationale entame rapidement les débats budgétaires et l'adopte, y compris les mesures répondant aux préoccupations des travailleurs. Je crois que pour éviter la contradiction que l'homme peut constater ; donc avec l'annonce de la date du scrutin le 21 juillet, désormais, nous sommes aussi fixés sur le délai limite de dépôt de candidatures. Je voudrais à cet égard annoncer que le président de la république et le gouvernement dans un souci d'apaisement et de décripation

ont décidé que la date limite de dépôt de candidatures se situera le dimanche 16 juin 2013. Donc il y a encore une semaine qui va permettre à l'ensemble de ceux qui désirent participer à cette compétition électorale de parachever la préparation des pièces et de déposer leur dossier.

**TVT : Le cautionnement est fixé à 100 000 francs par candidat et de moitié pour les femmes. Comment peut-on interpréter cette mesure ?**

**Gilbert BAWARA :** D'abord que le gouvernement ne cherche pas à dissuader. Parce que en 2007 c'était déjà 100 000. Et 50 000 pour les femmes. Entre temps on peut imaginer qu'il y a eu quand même une inflation qui aurait pu justifier qu'on fixe un montant un peu plus élevé. Cela n'est pas le cas. Nous préférons les mesures qui ont déjà fait objet de consensus en plénière, les préserver et les reconduire. Entre temps, le code électoral et la loi portant découpage des circonscriptions électorales avaient été modifiés en instaurant la parité hommes-femmes et le gouvernement s'était engagé à travers cette loi à faire en sorte que pour promouvoir la participation de la femme togolaise à la vie politique nationale, aux mandats et aux postes électifs et électoraux il faut faire en sorte que des mesures incitatives soient mises en place. L'une de ces mesures, c'est la réduction de moitié du cautionnement pour les femmes. L'autre mesure qui est d'ailleurs contenue dans la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales qui a été adoptée avant-hier à l'Assemblée Nationale, c'est que désormais les partis politiques qui font élire des femmes à l'Assemblée Nationale bénéficieront d'un bonus financier supplémentaire.

**TVT : L'opposition réclame un dialogue avant les élections, un dialogue qui doit permettre de plancher sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles avant d'aller aux élections. Pour le pouvoir, pas de dialogue sans élection. Est-ce qu'on pourra s'en sortir ?**

**Gilbert BAWARA :** Vous savez, il y a deux manières de faire les choses. Soit les incantations sans avoir une réelle volonté ou alors les actes. Le

gouvernement a choisi la deuxième option, les actes. Depuis la dernière élection présidentielle de mars 2010, il y a eu de nombreuses initiatives de dialogue et de concertation politique. Le président lui-même a pris des initiatives, les différents gouvernements ont pris des initiatives. Il y a eu beaucoup de tentatives pour faire en sorte que les acteurs politiques puissent se retrouver autour d'une table, discuter, débattre des questions, des réformes constitutionnelles et institutionnelles, permettre aux uns et aux autres d'exprimer leur point de vue, de faire des propositions et enrichir souvent les propositions de réformes qui étaient initiées par le gouvernement. Mais tous les togolais ont aussi constaté que au niveau de l'opposition il y a eu toujours une litanie de préalables, de conditions irréalistes parce que certains pour peut être répondre aux préoccupations de leur base électorale, par calcul politique, par calculs électoralistes, préféraient s'enfermer dans les intransigences et les obstructions. Pour autant, le gouvernement n'a cessé dans l'optique de la politique d'ouverture et d'écoute qui est celle menée par le président de la république de prendre en compte les préoccupations et les points de vue exprimés par cette opposition pour apporter des améliorations au cadre électoral. Je voudrais vous citer juste quelques éléments. Si je prends la Commission Electorale Nationale Indépendante, sa composition actuelle est basée sur le consensus de l'accord politique global. Et il y a aujourd'hui encore des places vacantes réservées à certains partis qui refusent de les occuper. Au-delà de cette composition et de la manière dont la CENI travaille du point de vue légal, le gouvernement à indiqué que tous les partis politiques qui le désirent ont la possibilité d'envoyer au corps de la CENI et des CELI des délégués à savoir des observateurs qui peuvent suivre de manière étroite, le déroulement du processus électoral, les préparations du processus électoral et, jusqu'à présent, les mêmes partis qui objectent concernant la composition de la CENI n'ont pas fait des démarches pour envoyer leurs représentants. Je voudrais vous dire un cas assez paradoxal. Vous savez, l'Assemblée Nationale, en Octobre, avait élu les membres ou les représentants des partis politiques extra-parlementaires et parmi eux un représentant de la CDPA. Ce représentant qui a une grande expérience des processus électoraux aujourd'hui travaille à la CENI comme expert alors qu'il

aurait pu y travailler comme membre. C'est vous dire un peu l'esprit d'ouverture qui continue à inspirer le gouvernement. Nous sommes un des rares pays où la structure chargées de l'organisation des élections a également les attributions de la supervision et du contrôle du processus électoral. Si je prends l'exemple du Sénégal, ce n'est pas le cas. Au Sénégal, l'Administration organise les élections et la CENA, la Commission Electorale Nationale Autonome ne fait que contrôler et superviser. Je veux citer encore deux exemples ou trois exemples de modification qui répondent aux préoccupations et à des propositions de l'opposition. La prolongation des délais du contentieux des résultats des élections dans le cadre de l'article 142 du code électoral. C'est les amis et les frères de l'opposition qui ont sollicité cette prolongation et cela a été acté dans le code électoral. Les amis de l'opposition ont également demandé que la cour constitutionnelle ait les possibilités de déployer les délégués auprès des CELI ou des bureaux de vote. Cela a également été fait et je peux vous dire que pas plus tard qu'aujourd'hui, le ministre des finances a mis les moyens à la disposition de la cour des comptes pour qu'elle puisse déployer des délégués auprès des CELI ou des bureaux de vote. En dernier lieu je voudrais citer quelques autres exemples. La refonte du fichier électoral. Vous savez, il y a un pays comme le Malawi qui est connu sur le continent et à l'international comme un exemple de démocratie qui vient de renoncer au recensement biométrique des électeurs parce que cela coûte cher. Nous, nous aurions normalement du effectuer une révision des listes électorales parce que depuis 2007 nous avons adopté le mode de recensement biométrique, nous avons décidé de reprendre de fond en comble le recensement électoral et ceci à la demande de l'opposition et c'est très coûteux.

**TVT : Et la même opposition dit déjà qu'il n'y a pas de fichier électoral fiable.**

**Gilbert BAWARA :** Vous savez nous avons une opposition un peu atypique parce que nous sommes encore en train de clôturer la phase du contentieux des inscriptions sur les listes électorales. Il y a eu suffisamment d'informations, de communications et de sensibilisations, la CENI, le gouvernement, le comité de suivie du processus électoral ont lancé des appels aux partis politiques aux personnalités, à la société civile, (Suite à la page 8)

## Interview du Ministre Gilbert Bawara (suite)

aux citoyens togolais afin que les listes provisoires qui ont été affichées permettent aux uns et aux autres de venir avec des réclamations ou des contestations d'éventuelles inscriptions frauduleuses ou irrégulières. Je peux vous dire qu'en ce moment même, après que les délais soient échus, aucun des partis qui ont prétendu qu'il y aurait eu l'enrôlement et le recensement des mineurs ou d'étrangers n'est venu déposer une liste. C'est pour dire que dès lors qu'avant même le recensement ils avaient annoncé à leurs militants qu'il faudrait un audit du fichier électoral, il fallait trouver des stratagèmes, il fallait trouver un peu, je ne dirai pas des mensonges, parce que ce sont des gens responsables, il fallait quand même fabriquer des histoires pour dire que le fichier électoral n'était pas fiable. Je viens d'une mission en Europe et partout où je suis passé, aussi bien à Bruxelles que dans d'autres capitales, on se félicite et on félicite la CENI, le gouvernement togolais mais également les partis politiques toutes tendances confondues pour la bonne qualité du recensement électoral qui vient d'être effectué.

**TVT : Justement à ce propos Monsieur le Ministre, certaines informations distillées sur les radios et dans la presse écrite font croire que l'Union Européenne qui est notre principal bailleur de fonds a choisi de se mettre en dehors de ce processus électoral. Si tel est vraiment le cas à vous de nous le confirmer. Vous nous direz si tel est réellement le cas est-ce que cela ne va pas jeter du discrédit sur le processus électoral ?**

**Gilbert BAWARA :** Non, pas du tout. Je ne veux pas laisser le sentiment aux togolais que si demain un partenaire quel qu'il soit, que ce soit l'Union européenne, que ce soit les partenaires bilatéraux, que ce soit les nations unies décidait de ne pas participer activement au processus électoral, nous serions emmenés à adopter des attitudes

qui consacraient une régression démocratique. Non. Le président de la république a toujours estimé et considéré que nous devons continuer à enraciner la démocratie, à renforcer les libertés, à œuvrer pour l'encrage des principes et des règles de bonne gouvernance non pas pour faire plaisir aux partenaires, non pas parce que des partenaires ou la communauté internationale nous le demanderaient mais parce que les togolais aspirent naturellement à vivre dans une société démocratique, les togolais veulent que leurs droits et libertés soient respectés, les togolais veulent que les principes de bonne gouvernance soient respectés. Donc c'est pour vous dire que nous ne faisons pas les choses par rapport à des exigences exogènes. En toute hypothèse, vous savez, l'union européenne a par l'intermédiaire du chef de la délégation, indiqué qu'il restait en marge du processus électoral mais il n'y a pas d'autres pays africains que je connaisse où l'union européenne est un acteur du processus électoral. Ils peuvent apporter un accompagnement, un appui et c'est ce que l'union européenne fait actuellement à travers le financement accordé à l'institut Gorée qui assure la supervision de l'observation nationale des élections. Donc c'est pour vous dire que nous continuons à travailler avec l'Union européenne et avec les autres partenaires qui sont sensibles aux efforts réalisés par le gouvernement qui continue à suivre de près le processus électoral et qui se réjouissent des progrès qui sont accomplis. Ils savent qu'il y a un certain nombre de contingences qui à la fois dépassent le gouvernement et les dépassent, c'est-à-dire je parlais tout à l'heure des calculs politiques, des intérêts politiques. Vous savez quand un parti politique par exemple estime que son objectif c'est 2015, et non pas 2013 et que dans cette optique là il vaut mieux faire l'impasse sur 2013 éventuellement pour préserver l'illusion ou le mythe ou

pour éviter des déconvenues à l'issue des élections ; qu'est ce que le gouvernement ou l'Union Européenne peuvent faire contre ce parti ou contre ces partis? Si un parti ou des regroupements ont décidé de s'enfermer à Lomé et ne sont plus en réalité en contact avec le terrain. Vous l'avez vu ce matin que malgré les efforts d'apaisement du gouvernement, les gens ont cherché à bloquer l'économie et à empêcher les togolais de travailler en lançant un appel à une manifestation qui devait partir de six endroits différents de la ville en demandant à toutes les catégories et couches socioprofessionnelles que chacun n'a qu'à sortir et exprimer ses revendications et que le gouvernement doit satisfaire tout de suite toutes les revendications. Alors, dites-moi comment les commerçantes, les revendeuses, les travailleurs, les policiers, les militaires, les enseignants obtiendraient satisfaction et amélioration de leurs conditions de travail et de vie lorsque au même moment on cherche à détruire l'élan de relance économique, lors ce qu'on cherche à briser les efforts de croissance dans notre pays. Donc nous sommes comme ça dans un peu de contradiction.

**TVT : Monsieur le ministre, justement à cet effet, récemment le gouvernement a annoncé l'interdiction de manifestations à Lomé et sur toute l'étendue du territoire togolais. Est-ce que dans la perspective des élections législatives cette mesure d'interdiction va être levée ?**

**Gilbert BAWARA :** Bien entendu. Il est difficile de faire une campagne si cette mesure restait d'actualité. Mais je voudrais rappeler quand même le contexte et les circonstances dans lesquelles le gouvernement a été emmené à travers le maire de Lomé à prendre la décision non pas interdisant de manière générale et absolue les manifestations mais les manifestations de rue. Qu'est-ce que nous avons constaté ? On a eu un certain nombre de

manifestations où les passants étaient interceptés et brutalisés, les conducteurs de moto étaient interceptés, on les empêchait de travailler, où dans les rues adjacentes à la voie qui avait été choisie pour la manifestation, on perturbait les activités et le commerce, où les biens publics et privés ont été dégradés et détruits. Mieux que ça, alors qu'il y a eu des violences inouïes à la fois contre les forces de sécurité, contre des citoyens togolais, on n'a pas entendu un seul responsable du Collectif « Sauvons le Togo » ou la coalition Arc-en-ciel exprimer un regret ou indiquer qu'il s'agissait de débordements et d'incidents hors de leur contrôle. Au contraire, ils ont sorti un communiqué félicitant les jeunes qui avaient brisé des biens publics et privés, qui avaient tenté de détruire des poteaux électriques, qui avaient brutalisé des passants et des citoyens, les encourageant à poursuivre. Donc le gouvernement a la responsabilité d'assurer à la fois le maintien d'ordre et de sécurité, de préserver les libertés mais toutes les libertés, aussi bien les libertés de ceux qui manifestent que ceux qui doivent vaquer à leurs occupations. Nous ne voulions pas donner le sentiment que le climat d'intimidation et de terreur que certains cherchaient à instaurer doit prendre le dessus sur des exigences de cohésion nationale et la paix sociale. Voilà pourquoi nous avons pris cette mesure. Nous sommes en contact avec nos frères du Collectif « Sauvons le Togo » et de la Coalition Arc-en-ciel. Nous espérons parvenir à mettre en place un certain nombre de conditions qui favoriseraient le rétablissement de manifestations publiques pacifiques et non pas d'activités dont l'objectif serait d'inciter à la violence, de défier l'autorité de l'Etat et même de contester son autorité pour ne pas dire pour créer un climat de désordre et d'anarchie.

**TVT : Dernière question monsieur le ministre, les élections législatives ont déjà été repoussées à plusieurs reprises,**

**aujourd'hui, la date a été fixée au 21 juillet on espère que cette fois sera la bonne.**

**Gilbert BAWARA :** Vous pouvez faire confiance au gouvernement. Vous pouvez si vous êtes intéressés par une candidature commencer à vous préparer. Vous avez jusqu'au 16 juin pour préparer les dossiers. Je voudrais profiter pour rappeler une chose. Les élections ne s'adressent pas impérativement et spécialement aux partis politiques mais à tous les citoyens qui remplissent les conditions pour concourir. Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui œuvrent pour que nous puissions avoir un climat d'apaisement. Je suis certain que comme le dirait un diplomate, l'autoritarisme ne peut être que dictatorial, mais la démocratie par essence c'est les libertés qui doivent prévaloir. C'est pour dire que le gouvernement qui est attaché à la démocratie, à la préservation et à la sauvegarde des libertés ne dispose d'aucun moyen pour contraindre qui que ce soit à aller à des élections mais toutes les dispositions seront prises pour que ces élections aient lieu non pas seulement en respectant les conditions de transparence, de crédibilité et de fiabilité mais surtout que l'atmosphère qui va caractériser ces élections soit mue par la fiabilité, la tranquillité et la sécurité pour que la campagne puisse bien se dérouler, que le scrutin puisse bien se dérouler. Enfin, la CENI est actuellement en train d'étudier les mesures pratiques afin de renforcer les modalités de dépouillement, de transmission, de centralisation et de publication des résultats et ces élections ont vocation à consacrer des avancées par rapport à 2007 et par rapport à 2010.

**TVT : Merci Monsieur le Ministre pour ces éclaircissements.**

**Gilbert BAWARA :** C'est moi qui vous remercie.

*Transcription TOGOREVEIL*

## Vulgarisation des informations concernant les élections législatives et locales LA CENI LANCE OFFICIELLEMENT SON SITE WEB

Depuis la prise de fonction de nouveaux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les nombreuses actions qu'ils ont déjà menées ont été relayées par les médias à savoir radios, télévisions, l'affichage et la presse écrite. Dans le but de vulgariser plus les informations concernant la CENI et les élections législatives et locales, cette commission a lancé officiellement son site web hier 6 juin 2013.

M. Angèle AGUIGAH - présidente de la CENI - dans son discours de lancement a souligné que ce processus qui a pour objectif d'offrir à la CENI une visibilité nationale et internationale, informer sur le processus électoral, éduquer et sensibiliser la population togolaise dans le cadre des élections législatives et locales à venir et servir d'interface entre la CENI et les électeurs, outre tous ceux qui portent un intérêt au processus électoral. Elle a aussi



expliqué que les attentes étaient fortes de voir la CENI se doter enfin d'une vitrine électronique. « Des échos nous parvenaient de la part des compatriotes vivant au Togo, de la diaspora et de la communauté internationale. Ces

attentes, du reste légitimes, témoignent de l'intérêt porté au processus électoral et à ce que nous faisons au quotidien pour que les élections se déroulent dans les meilleurs conditions. », a-t-elle laissée entendre.

Relooker par la société américano-togolaise Bostonsolux pour l'améliorer et lui rendre plus professionnel, www.ceni-tg.org, le site web de la CENI est doté de six menus, accueil, à propos de la CENI, actualités, sensibilisation, élections 2013 et documentation notamment. Les pages de ce site servent également d'un canal d'échange entre la CENI et les internautes. Pour se faire, les espaces réservés aux commentaires et l'adresse info@ceni-tg.org sont mises à la disposition de toutes personnes qui voudront échanger avec la commission.

**Londou KAWANA**



# Doublez de vitesse

## PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

**34 955** F CFA

## ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

**15 390** F CFA

## BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

**11 800** F CFA

**INTERNET  
ILLIMITÉ**  
24h/24

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

**HELIM**  
*nomade*

Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

**Service client : 112**

### ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance  
Près de la Place de l'Indépendance  
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

# Musique KOSSI APÉSON SORT UN DOUBLE ALBUM POUR SES 5 ANS DE CARRIÈRE



Et de quatre pour Kossivi Octave Séwonou alias Kossi Apésón. L'artiste togolais de la chanson et fils spirituel de King Mensah est définitivement rentré dans la cour des grands. Il vient de sortir son 3e et 4e album ce samedi nuit au Grand Rex de Lomé à l'occasion de ces cinq ans de carrière musicale. Le double album lancé officiellement par Kossi Apésón ce samedi est composé d'un album traditionnel (le 3e) estampillé « Acthè » et d'un album moderne titré « Woenyegan ». Les deux disques traitent des thèmes de l'amour, de la fraternité, de l'unité, du destin, de Dieu, de l'amour de la patrie ; tout ceci sur des rythmes traditionnelles comme Agbadja, Gazo, Blékété et le rythme moderne made in

Togo par les Toofan, le Cool Catché. On note sur ces deux disques des collaborations avec l'expérimenté Icaz sur le disque traditionnel et le groupe ivoirien Djiz, Adjo'a Sika et King Mensah sur l'album moderne. « C'est un double album qui fait l'union de la tradition et de la modernité. Et avec j'espère satisfaire tous les togolais du nord au sud selon leur goût », a estimé Kossi Apésón. Plusieurs artistes ont pris part à la cérémonie dont King Mensah. Le roi de la musique togolaise s'est félicité de l'évolution de Kossi Apésón et lui promet son soutien indéfectible pour l'évolution de sa carrière. « C'est la fierté et la joie pour moi. Quand je vois Apésón sur scène, je me dis que mon rêve est réalisé. Même

quand l'escargot passe, il laisse des traces et ce ne sont pas les hommes qui n'en laisseront pas. En voyant Apésón, si je quitte cette terre, je dirai que j'ai fait ce que j'ai à faire », a déclaré King Mensah. Le public qui a fait le déplacement du Grand Rex a eu droit à un mini concert de la part de l'artiste. La Célébration des cinq ans de carrière de Kossi Apésón sera clôturée le 20 juillet prochain par un concert dédicace au Palais des Congrès de Lomé avec la participation annoncée de plusieurs artistes de la chanson togolaise et d'ailleurs. Le 20 juillet, une date qui marque également l'anniversaire de l'artiste.

D. M.



**FAÏCHA Pressing**  
Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)  
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

*Nos atouts :*

- ❖ *Qualité des services*
- ❖ *Excellent rapport qualité/prix*
- ❖ *Collecte et livraison à domicile*





**Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71**

**FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté**



**Thème : « Mieux Professionnaliser les Métiers de l'Artisanat togolais »**

**6<sup>ème</sup> Foire Artisanale du Togo**

FA TOGO 2013 LOME du 07 au 18 août  
CETEF TOGO 2000 - Pavillon Mono

Renseignements : Tél : 90 05 53 75 / 99 07 04 04 / Siteweb : [www.fatogo.com](http://www.fatogo.com)

## De la peinture à la musique SABINE MEDOWOKPO ACCROCHE UNE DEUXIÈME CORDE À



En marge du Festival des Mamans organisé par Ewenkay Music Prod à l'occasion de la célébration de la fête des mères le 26 mai dernier, le public a eu l'occasion de découvrir une jeune artiste à la voix orphique et au message très engagé dans le débat social. Elle c'est Sabine Medowokpo, déjà connue des togolais par ses tableaux expressifs de son engagement. Le dimanche dernier, elle a offert en exclusivité son premier single en préparation pour le mois de juin dont le lancement se fera en décembre avec un deuxième single que l'artiste promet de réaliser d'ici là. Ce tout premier single de sa carrière d'artiste musicien, Sabine Medowokpo le dédie à la femme, d'où le titre « Gnonou Zaze ». Elle adresse à travers cette chanson une pensée solidaire à l'endroit des femmes togolaises qui portent à bout de bras leur famille respective et qui viennent d'être frappées par les drames des incendies des marchés. C'est pour leur témoigner

cette reconnaissance et les encourager dans cette dure épreuve que Sabine a accepté accompagner Ewenke Music Prod dans ce festival et donner l'exclusivité de ce single aux femmes présentes à cette occasion.

Coatché par Rock Arcane, Sabine Medowokpo fait du bluzz métissé. Après un début de carrière dans la peinture où elle chante l'amour, la famille et dénonce les travers de la société à travers la caricature et le portrait, elle s'est mise à l'école musicale de « La belle mélodie ». Aujourd'hui, les premiers fruits de son travail est en passe d'être présenté aux togolais et ceux qui étaient présents au Festival des Mamans ont découvert en avant première une étoile montante de la musique togolaise qui sûrement va marcher sur les traces des Bella Bellow, Fifi Rafiatou, Afia Mala et autres. Bon vent à notre future star.

Paul Katassoli

## Eliminatoire Mondial 2014 LE TOGO SE RELANCE APRES SA VICTOIRE SUR LE CAMEROUN



Le Togo s'est relancé dimanche dans les éliminatoires du Mondial 2014 à Lomé. Les Eperviers du Togo ont battu les Lions Indomptables du Cameroun ce dimanche au Stade de Kégué sur le Score de 2 buts à 0 dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 au Brésil.

Même diminué par l'absence d'Adébayor et Agassa sur le terrain (pourtant dans les tribunes du Stade de Kégué), les Eperviers emmenés par Romao et Akakpo ont su faire leur jeu pour dominer les géants Camerounais venus à Lomé pour consolider leur position dans cette compétition. Les buts togolais ont été les œuvres de Komlan Améwou (32e minute) et de Lalawélé Atakora (68e minute).

Les Eperviers comptent désormais 4 points dans ce groupe I qui en dehors du Togo et du Cameroun est composé également de la Lybie et de la RD Congo qui ont fait samedi un match nul.

La victoire du Togo relance les débats dans ce groupe. Toute fois, le Togo garde la dernière place. Le Cameroun est toujours premier à égalité de points avec la Lybie. Les deux pays ont 6 points chacun. La RD Congo compte 5 points et le Togo compte 4 points.

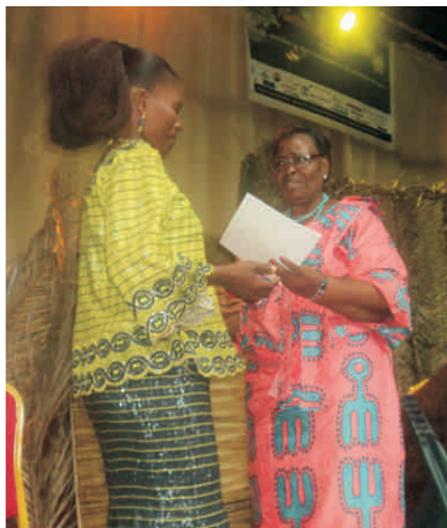
Le vendredi 14 juin prochain, les Eperviers iront défier les Chevaliers de la Lybie dans le cadre de la 5e journée de ces éliminatoires.

D. A.

## Fête des mères EWENKAY MUSIC PROD A CÉLÉBRÉ LA FEMME, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DE COHÉSION SOCIALE

A l'occasion de la fête des mères le 26 mai dernier, Ewenkay Music Prod a organisé pour la troisième fois, le Festival des mamans. Placé sous le thème « femme vecteur de développement et de cohésion sociale », cette célébration avait pour objectif de reconnaître aux mères leurs valeurs intrinsèques et leur contribution au développement de la société.

La soirée a été marquée par des prestations d'artistes en l'honneur des femmes, notamment Kossi Prince, Anass, Bibi Reine, Sabine Medowokpo et l'humoriste Malam Mousapha. Le public a également suivi un sketch présenté par des femmes sur le thème de l'alphabétisation. Dans ce sens et pour donner aux femmes l'opportunité de communiquer en français dans l'exercice de leurs activités, Ewenke Music Prod a initié des séances d'alphabétisation en faveur d'une dizaine de femmes. Elles étaient à l'honneur lors



de ce festival des mères. Elles ont en effet reçu leurs diplômes de fin de formation et fait une prestation pour illustrer ce qu'elles ont appris.

P. K.

## Aide et assistance sociale « BLACK LADY » APPORTE DE L'AIDE À PLUS DE 150 NOUVEAU-NÉS DE NOTSÉ

L'Association « Black Lady » a apporté samedi son soutien aux populations de la ville de Notsé et des localités environnantes en faisant des aides aux mères et aux nouveau-nés au Centre Hospitalier Préfectoral de la ville.

Plus de 150 nouveau-nés, à travers leurs mamans, ont reçu des dons composés de détergents, des savons, des jouets, des habits, des médicaments, etc. L'association « Black Lady » présidée par Reine Assoumatine inscrit son action dans le cadre de la célébration de la fête des mères, un événement complètement oublié dans les milieux semi-urbains et ruraux à l'instar de Notsé. « Cette action s'inscrit dans le prolongement des activités de la fête des mères. Nous avons choisi d'apporter du soutien aux nouveau-nés et les mamans de Notsé parce que nous avons fait des enquêtes et il s'est révélé que ici à Notsé et ses environs, certaines manquent de moyens pour subvenir aux besoins de leurs enfants » a confié Reine Assoumatine (Photo).

Le geste de « Black Lady » a été salué par les responsables du CHP Notsé et les autorités



de la ville qui ont assisté à la cérémonie de remise ainsi que les bénéficiaires.

« Black Lady », spécialisée dans la culture et la promotion féminine, soutient les femmes en termes de formation pour les activités génératrices de revenus. Elle les implique aussi au niveau local pour l'accès à l'art et la culture. Elle a fait la même action en 2012 à la maternité du Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio. Notons qu'à Notsé, « Black Lady » a mobilisé environ 200 femmes qui ont balayé le marché de la ville.

Dias MISSOKO



29 Nov.  
16 Déc.  
2013

11<sup>ème</sup>  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités

## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

La Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-TOGO) porte à la connaissance des Opérations Economiques que le Lancement Officiel de la Campagne de Promotion de la 11<sup>ème</sup> Foire Internationale de Lomé se tiendra ce mardi 11 juin 2013 sur le site de la Foire « TOGO 2000 » à 15 H 00.  
Vous y êtes tous invités.

**CETEF - LOME** CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000" B.P.: 10056 Lomé - TOGO  
Tél.: (228) 22 35 07 27 / 22 30 38 48 - Fax (228) 22 26 17 54  
E-mail : [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg) - Site web : [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)